



# Les relations sino-américaines sous le mandat de George W. Bush, 2001-2004

Communication présentée par **Juliette Bourdin**,  
doctorante à Paris III – Sorbonne Nouvelle  
dans le cadre de la journée d'étude du CERVEPAS  
consacrée au bilan économique du premier mandat de George W. Bush

19 novembre 2004

Comité de lecture :

[http://www.univ-paris3.fr/recherche/sites/edea/cervepas/comite\\_de\\_lecture\\_fr.htm](http://www.univ-paris3.fr/recherche/sites/edea/cervepas/comite_de_lecture_fr.htm)

Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle  
Institut du Monde Anglophone  
5 rue de l'École de Médecine  
75006 Paris

Pour tout commentaire ou question, contacter : [cervepas@univ-paris3.fr](mailto:cervepas@univ-paris3.fr)

Dès son arrivée au pouvoir <sup>1</sup>, l'administration Bush a remplacé la notion de *strategic partnership* élaborée par Bill Clinton <sup>2</sup> par la notion de *strategic competition* <sup>3</sup> pour définir les relations sino-américaines. Que l'on songe à la collision entre un avion-espion américain et un chasseur chinois ou aux discours peu diplomatiques adressés à la Chine, tout semblait, jusqu'à l'été 2001, annoncer une nouvelle guerre froide, lorsque les attentats du 11-Septembre sont venus bouleverser l'échiquier mondial, et notamment modifier la configuration des relations bilatérales avec la Chine.

Dans l'immédiat, la priorité américaine n'est plus de livrer bataille au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais plutôt de s'assurer le soutien de la Chine sur de nombreux fronts – Corée du Nord, Asie centrale, Proche-Orient – ou du moins sa neutralité dans les guerres entreprises en Afghanistan, et surtout en Irak. Le discours de l'administration Bush vis-à-vis de la Chine communiste a donc glissé de la « concurrence stratégique » vers l'appel à une certaine coopération <sup>4</sup>.

Accaparés par ces deux guerres, les Etats-Unis en sont restés au *statu quo ante* dans leurs échanges avec la Chine. Même la question de Taiwan n'a pas fait l'objet de nouvelles controverses et les relations entre Taïpei, Pékin et Washington se sont révélées étonnamment calmes. Par ailleurs, compte tenu des revendications de Pékin sur la gestion des conflits en Asie, on pourrait s'étonner de la discrétion chinoise de ces trois dernières années. Toutefois, la Chine n'a pas encore les moyens de ses ambitions et dépend bien trop du marché américain pour ses exportations, clef de la croissance économique chinoise. S'il existe une guerre ou du moins une réelle compétition entre la Chine et les Etats-Unis, elle se manifeste avant tout au plan

économique, ainsi qu'au niveau du développement du potentiel de leurs arsenaux militaires et nucléaires respectifs.

Depuis l'entrée de la Chine dans l'OMC, officialisée quelques mois après l'entrée en fonction du nouveau président George W. Bush <sup>5</sup>, les mêmes sujets de tension sont restés d'actualité – le déficit commercial vis-à-vis de la Chine, les droits de la propriété intellectuelle, ou encore le manque d'ouverture du marché chinois. Toutefois, plusieurs facteurs montrent une évolution sensible des relations entre les deux pays, d'abord parce que la Chine a déjà porté plainte contre les Etats-Unis devant les tribunaux de l'OMC, ensuite parce que la Chine est en passe de devenir le premier consommateur de pétrole au monde, ce qui peut éclairer sous un jour nouveau aussi bien l'actualité au Proche-Orient que les relations entre la Chine et les Etats-Unis.

### **L'avant et l'après 11-Septembre dans les relations sino-américaines**

Il semble qu'il y ait véritablement un avant et un après 11-Septembre dans les relations entre Pékin et Washington. De manière frappante, les tensions entre la Chine et les Etats-Unis ne font plus la une de l'actualité depuis les attentats du *World Trade Center*, tandis que les premiers mois du mandat de George W. Bush n'auguraient pas d'un apaisement des tensions mais plutôt d'une dangereuse tendance à l'escalade.

#### ***L'avant 11-Septembre : les prémices d'une nouvelle guerre froide***

Dès l'investiture de George W. Bush lors de la Convention républicaine <sup>6</sup>, le candidat aux élections présidentielles se démarqua donc de la politique chinoise de Bill Clinton en présentant la Chine non plus comme un « partenaire stratégique » (*strategic partner*) mais comme un « adversaire stratégique » (*strategic competitor*). Influencé par la dialectique reaganienne, George W. Bush donnait

aux relations sino-américaines des allures de guerre froide et présentait la Chine comme l'URSS du XXI<sup>e</sup> siècle. Le projet de bouclier anti-missiles qui remet en cause le traité de non-prolifération nucléaire en est l'exemple le plus symbolique.

Les événements du printemps 2001 semblèrent avaliser et justifier ce retour à une ligne plus dure dans la politique chinoise des Etats-Unis. Le 22 mars, à l'occasion de la visite aux Etats-Unis du vice-Premier ministre Qian Qichen, les responsables américains remirent à l'ordre du jour les traditionnelles controverses telles que les droits de l'homme, l'entrée de la Chine à l'OMC, la défense antimissile et la question de Taiwan. Mais c'est surtout dix jours plus tard, le 1<sup>er</sup> avril, qu'un événement vint aggraver la situation. La collision entre un avion-espion américain et un chasseur chinois près de l'île de Hainan, qui se solda immédiatement par la détention de l'équipage américain et l'analyse méticuleuse des technologies militaro-aéronautiques américaines, rappela singulièrement une autre époque et les dangers d'une escalade pouvant mener à un éventuel conflit armé. Les membres de l'équipage retenus par les autorités chinoises ne furent libérés que le 12 avril, après les excuses officielles formulées par le gouvernement américain.

En guise de représailles, les Etats-Unis annoncèrent, le 23 avril, la vente d'armements à Taiwan (quatre destroyers, huit sous-marins et douze avions de patrouille maritime), ce qui provoqua immédiatement la colère de Pékin et finit d'envenimer le climat d'hostilité. Par ailleurs, probablement en réponse au projet américain de bouclier antimissile <sup>7</sup>, la Russie et la Chine signèrent, le 16 juillet, un traité d'amitié et de coopération – le premier depuis 1950 – et rappelèrent la nécessité de respecter les accords passés tels que le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968 ou encore les accords SALT I et SALT II des années 1970.

Parallèlement à ces désaccords et à ces problèmes d'ordre politique et stratégique, Washington accusait l'Empire du Milieu de ne respecter ni ses engagements commerciaux bilatéraux, ni les règles de l'OMC. Bref, l'administration Bush, appuyée par des circonstances qui poussaient à la rupture du dialogue plutôt qu'à la coopération, présentait de plus en plus la Chine comme le nouvel ennemi de l'Amérique <sup>8</sup>.

### *L'après 11-Septembre : la nécessaire coopération*

Les relations sino-américaines faisaient donc, pour de nombreuses raisons, l'objet de toutes les attentions lorsque les attentats du 11-Septembre sont venus radicalement changer la donne sur l'échiquier géostratégique mondial. L'heure n'était plus à aggraver les tensions avec la Chine. Bien au contraire, sa coopération ou sa neutralité s'avéraient essentielles pour la bonne marche des décisions de l'administration Bush. Dans un revirement frappant, la Chine était présentée, tout comme la Russie, comme un partenaire important dans la guerre contre le terrorisme et, dès octobre 2001, George W. Bush exprimait le souhait des Etats-Unis d'établir avec la Chine « une relation franche, constructive et coopérative »<sup>9</sup>. Moscou et Pékin ont d'ailleurs profité de cette lutte antiterroriste pour justifier, côté russe, la guerre en Tchétchénie, et côté chinois, la lutte contre les indépendantistes du Xinjiang et du Tibet<sup>10</sup>.

Alors que les Etats-Unis s'apprêtaient à attaquer le régime taliban en Afghanistan – pays aux frontières communes avec la Chine et avec les anciens pays rattachés à l'URSS –, une opposition chinoise aurait fortement compliqué la tâche. Par ailleurs, en incluant la Corée du Nord dans l'« axe du mal », l'administration Bush s'est lié les mains dans la mesure où elle ne peut se passer de la médiation du gouvernement chinois, le grand frère communiste, pour tenter de régler le problème de l'arsenal nucléaire du régime de Kim Jong-il<sup>11</sup>. Les réunions qui ont eu lieu entre avril 2003 et avril 2004 n'ont pas permis de trouver de solution mais ont confirmé la place primordiale de la Chine dans les négociations sur la dénucléarisation de la Corée du Nord<sup>12</sup>.

Sur l'intervention en Irak, en revanche, le simplisme affiché par la diplomatie américaine – « ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous » – avait le mérite d'être sans équivoque, et si la Chine a exprimé un désaccord de principe, assez discrètement d'ailleurs, elle a rapidement fait savoir qu'elle s'abstiendrait si une résolution devait être votée par le Conseil de sécurité aux Nations unies. Fidèle au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays, elle a,

de manière ambiguë, rejoint le « camp français » tout en souhaitant conserver une certaine neutralité<sup>13</sup>. La Chine préfère en effet éviter toute confrontation avec la superpuissance américaine, car son objectif premier est de préserver l'équilibre économique de l'Asie si nécessaire à son effort de modernisation<sup>14</sup>.

Les facteurs de tension existent toujours, mais sont délibérément laissés en l'état pour le moment<sup>15</sup>. Quoi qu'il en soit, la politique américaine et les guerres menées par l'administration Bush en réponse aux attentats du 11-Septembre ont contribué à modifier la place de la Chine en Asie et dans le monde.

### ***La stratégie de la diplomatie chinoise***

Si la stratégie actuelle de la diplomatie chinoise n'est pas née avec les attentats du 11-Septembre, la nouvelle donne mondiale semble toutefois avoir renforcé la conviction du gouvernement chinois de normaliser ou de renforcer ses relations avec un certain nombre de pays et s'est traduite par une intense activité diplomatique, en particulier sur la scène asiatique<sup>16</sup>.

En Asie centrale, la Chine commença, dès février 2002, par rétablir officiellement ses relations avec l'Afghanistan qui venait d'être secoué par la guerre menée par les Etats-Unis<sup>17</sup>. Cette démarche diplomatique fut suivie, le 22 décembre 2002, par la « déclaration de Kaboul » des dirigeants de six pays voisins de l'Afghanistan (Chine, Pakistan, Iran, Ouzbékistan, Tadjikistan, et Turkménistan) qui garantit la non-agression de l'Afghanistan par ses voisins. Outre son intérêt à entretenir de bonnes relations avec les pays limitrophes d'Asie centrale, qui pourraient servir de bases arrières aux indépendantistes du Xinjiang, Pékin cherche indubitablement à contrebalancer l'influence de la présence américaine dans la région.

Plus frappant encore, la Chine, qui a continué d'entretenir des relations avec le Pakistan, décida de renouer sur des bases plus saines avec l'Inde, ennemie de longue date de Pékin. Une première depuis dix ans, le Premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, se rendit pendant six

jours en Chine lors d'un voyage officiel, du 23 au 28 juin 2003. A cette occasion, New Delhi a reconnu la souveraineté de la Chine sur le Tibet et Pékin celle de l'Inde sur le Sikkim. L'heure n'est plus, pour ces deux grandes nations asiatiques, aux conflits bilatéraux mais plutôt aux intérêts d'une coopération régionale pour mieux faire face aux défis de la mondialisation.

En Asie du Sud-Est enfin, la Chine a continué de développer ses contacts et a souvent réussi ses négociations. Malgré les craintes générées par l'ascension économique de la Chine, les pays de l'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*) ont exprimé, lors de leur septième sommet, en 2001, leur souhait d'intégrer la Chine dans une zone de libre-échange asiatique et l'ont confirmé au cours du sommet suivant qui s'est conclu sur le projet de création d'une zone de libre-échange Chine-ASEAN pour 2010-2015<sup>18</sup>.

Si les relations avec le Japon ou la Russie restent toujours teintées d'ambiguïté, les gestes symboliques se sont pourtant multipliés ces dernières années avec, notamment, le règlement du contentieux commercial sino-japonais (20 décembre 2001)<sup>19</sup>, ou encore le sommet du Groupe de Shanghai<sup>20</sup> consacré à la lutte contre le terrorisme, le 29 mai 2003. Quant aux relations sino-européennes, elles sont restées axées sur les échanges commerciaux et se sont concrétisées par une série d'accords, dans le cadre de l'OMC, sur la coopération douanière, le développement du tourisme, la lutte contre le piratage et la contrefaçon, ou encore les accords maritimes.

Le déploiement de la diplomatie chinoise est moins anodin qu'il n'y paraît, car à défaut de pouvoir exercer une puissance aussi forte que celle des Etats-Unis, la Chine peut au moins travailler à ne pas effrayer des pays qui voient déjà en elle une autre puissance hégémonique à venir. On peut y voir également la volonté de Pékin de se présenter comme un allié possible, sinon souhaitable, aux yeux de certains dirigeants face à la politique étrangère américaine. De surcroît, si les relations économiques dictent encore bien souvent les politiques des Etats, la diplomatie peut sans conteste influencer sur le développement du commerce bilatéral ou multilatéral et permettre de stimuler la croissance<sup>21</sup>. La question de Taiwan, quant à elle, reste en suspens et continue de peser sur les relations sino-américaines, mais peut également expliquer la diplomatie

chinoise actuelle qui, en servant de moteur et/ou de pivot à la région Asie-Pacifique, bride toute tentative de rapprochement entre Taiwan et d'hypothétiques alliés. Quoi qu'il en soit, au vu du déploiement militaire américain au Proche-Orient et en Asie centrale, Taipei n'a aucun intérêt à déclencher les hostilités dans le détroit de Taiwan dans la mesure où le soutien logistique et militaire des Etats-Unis ne leur serait peut-être pas garanti. Du moins, le doute est assez fort pour que les trois gouvernements préfèrent en rester, pour le moment, au *statu quo*.

Une chose est sûre, tandis que les guerres en Afghanistan puis en Irak ont monopolisé, depuis trois ans, toute l'attention de Washington et des médias, la Chine a, très activement et avec un certain succès, développé ses contacts avec les autres nations<sup>22</sup>. Il est fort probable que ce regain d'engagement diplomatique chinois ait également pour objectif d'essayer de limiter l'influence de la superpuissance américaine en Asie<sup>23</sup>.

### **Le statu quo ante ?**

Les suites du 11-Septembre ont donc mené l'administration Bush à adopter une politique chinoise moins belliciste et à se rapprocher un tant soit peu de celle de Bill Clinton, axée principalement sur le développement des relations économiques. Les visites officielles se sont multipliées et les mêmes contentieux économiques et commerciaux, quoique apaisés, ont rapidement refait surface. Pour Washington, restent prioritaires le problème des droits de la propriété intellectuelle que les Etats-Unis veulent absolument faire appliquer en Chine, le déficit de la balance commerciale devenu chronique ces dernières années, et le problème de la nature de l'emploi.

### ***Les droits de la propriété intellectuelle : le cheval de bataille des USTR***

A l'instar des précédents Représentants au commerce de la Maison Blanche (USTR - *United States Trade Representative*) Mickey Kantor et Charlene Barshefsky, l'actuel USTR de l'administration Bush, Robert B. Zoellick, livre bataille en Chine pour faire appliquer les droits sur la propriété intellectuelle (ADPIC <sup>24</sup>). L'ampleur du piratage et de la contrefaçon sur le sol chinois sont tels que le manque à gagner, quoique difficilement quantifiable, pousse les Etats-Unis à surveiller très attentivement l'évolution de l'application des ADPIC en Chine <sup>25</sup>. Le ministère du Commerce des Etats-Unis a même élaboré une « boîte à outils pour les droits de la propriété intellectuelle » (*IPR Toolkit*) destinée à informer et aider les industriels américains qui cherchent à lutter contre les entraves aux ADPIC en Chine <sup>26</sup>.

L'enjeu est de taille. Si les Etats-Unis réussissent à faire respecter les droits de la propriété intellectuelle en Chine, ils pourront asseoir leur puissance économique incontestée et sans rivale grâce à leur très large avance technologique, et de ce fait, ils pourront peut-être également freiner ou amoindrir un tant soit peu l'essor considérable de l'économie chinoise. Car si la Chine contribue largement à entretenir la croissance mondiale, elle n'en effraie pas moins les puissances actuelles qui voient en elle la seule nation capable de détrôner l'Amérique. Plus pragmatiquement encore, une stricte application des ADPIC permettrait de réduire dans une certaine mesure le déficit commercial bilatéral que les Etats-Unis connaissent avec la Chine.

Malgré les efforts du gouvernement chinois pour respecter les accords de l'OMC, la Chine est connue pour ses infractions aux règles du droit international et pour ses discours propagandistes qui ne font qu'alimenter le scepticisme américain. Pourtant, la Chine a entrepris depuis 1989 une réforme juridique de fond, qui « s'est mise au service du développement économique » <sup>27</sup>. L'« inflation juridique » qui en a découlé ne semble pourtant pas avoir réussi à lutter efficacement contre le piratage et la contrefaçon endémiques, et ce malgré les engagements pris par la Chine. L'attitude de Pékin vis-à-vis des droits de la propriété intellectuelle est, une fois de plus, quelque peu ambiguë : la Chine souhaite d'une part inspirer confiance afin de favoriser ses échanges avec ses partenaires commerciaux et dynamiser la croissance, mais elle craint

probablement, d'autre part, qu'une stricte application des règles du commerce mondial, dont le respect des ADPIC si cher aux Américains, ne vienne perturber l'objectif affiché de devenir l'une des économies et l'une des puissances les plus fortes du monde. Il n'en reste pas moins vrai que les chiffres restent particulièrement difficiles à analyser : selon un institut de recherche chinois (Development Research Center, State Council), le manque à gagner pour les Etats-Unis s'élèverait à 1,8 milliard de dollars par an <sup>28</sup>, tandis que d'autres sources rappellent que les *royalties* et l'achat de licences auraient tout de même coûté à la Chine 35 milliards de dollars pour la seule année 2003 <sup>29</sup>.

Dans un monde de plus en plus basé sur l'« économie du savoir », protéger les droits de la propriété intellectuelle devient une question de survie pour les économies avancées. Dernièrement, Bruce P. Mehlman, sous-secrétaire aux Affaires technologiques du ministère du Commerce des Etats-Unis, s'est fait le porte-parole de cette volonté politique américaine de rester à la pointe de la recherche dans un monde de plus en plus compétitif : « Au vu du rôle crucial que joue la production intellectuelle dans notre économie, notre société et dans la compétitivité internationale, l'administration Bush conduit un programme sur les hautes technologies dont l'objectif est de maximiser la création, la protection et la commercialisation de la propriété intellectuelle » <sup>30</sup>. Incontestablement, les droits de la propriété intellectuelle ne sont autres que la manifestation d'une politique résolument tournée vers l'innovation et la recherche, moteurs essentiels de la croissance économique américaine, et représentent l'une des batailles économiques les plus âpres qui vont se jouer ces prochaines années <sup>31</sup>.

### ***Un déficit commercial qui se creuse et un marché chinois toujours « fermé »***

Le déficit de la balance commerciale qui n'en finit pas de se creuser dans les échanges avec la Chine n'a pas bonne presse aux Etats-Unis et pose problème aux dirigeants américains. Si l'Amérique a connu un déficit commercial similaire avec le Japon pendant les années 1980 <sup>32</sup>, elle

admet encore plus difficilement la manifestation de la puissance commerciale du rival chinois que celle de l'« allié » nippon. Depuis l'année 2000, la Chine est dorénavant le premier pays avec lequel les Etats-Unis subissent leur plus fort déficit commercial qui s'est élevé en 2003 à 124 milliards de dollars <sup>33</sup>.

En juin 2004, le secrétaire au Commerce Donald Evans a effectué une visite de quatre jours en Chine pour tenter de trouver une solution à ce problème qui suscite de plus en plus de plaintes de la part des industriels et des syndicats américains <sup>34</sup>. Cela étant, ce déficit courant qui est régulièrement pointé du doigt est un peu à l'image de l'arbre qui cache la forêt, car il ne fait que masquer l'ensemble de phénomènes complexes et interdépendants issus de la mondialisation.

Les premières explications du déséquilibre de la balance commerciale sont simples : l'essor des entreprises chinoises spécialisées dans l'exportation joue un rôle évident dans le creusement du déficit ; par ailleurs, non seulement la majorité des exportations chinoises ne transitent plus par Hong Kong et Macao, mais un grand nombre de firmes de ces deux anciennes colonies, rétrocédées en 1997 et 1999, s'implantent sur le sol de la RPC et grossissent la part des exportations de cette dernière, et il en est d'ailleurs de même avec Taiwan ; enfin, les multinationales qui se sont implantées en Chine pour profiter de la main-d'œuvre bon marché participent aussi à cette inflation des capacités exportatrices chinoises <sup>35</sup>.

Ces dernières années, Pékin a également fait en sorte d'attirer un maximum d'investissements directs étrangers (IDE) afin de stimuler les capacités exportatrices du pays, ce qui a donc contribué à aggraver le déficit commercial avec les pays occidentaux. Malgré l'opacité de la législation chinoise qui freine bien souvent les investisseurs étrangers, les IDE se sont élevés au chiffre impressionnant de 53 milliards de dollars en 2003 et ont largement contribué à l'expansion des exportations chinoise <sup>36</sup>.

Les craintes suscitées par le développement impressionnant de l'économie chinoise nourrissent le discours des investisseurs, voire des politiques américains. D'autre part, la nature même des exportations chinoises fait redouter aux dirigeants américains une compétitivité

toujours plus forte de la Chine, car la part des produits de moyenne et de haute technologies dans le total des exportations chinoises est en progression constante depuis une quinzaine d'années. La moitié des exportations chinoises restent toutefois assurées par les filiales étrangères, souvent des multinationales implantées en Chine où sont effectués les assemblages des produits manufacturés, tandis que ces mêmes multinationales, notamment américaines, continuent d'investir dans la R&D (recherche & développement) dans leur pays d'origine. En se spécialisant dans l'assemblage, la Chine est ainsi devenue le dernier maillon de la chaîne de production asiatique : l'intégration régionale de la Chine est donc une explication essentielle au creusement du déficit chronique que les Etats-Unis entretiennent non pas tant avec la Chine qu'avec l'Asie dans son ensemble <sup>37</sup>.

Dernièrement, ce déséquilibre de la balance commerciale a également mené les Etats-Unis à livrer bataille contre la monnaie chinoise qu'ils estiment largement sous-évaluée et qui représente, selon eux, une forme de concurrence déloyale <sup>38</sup>. Ce débat a occupé le devant de la scène en 2003 et Pékin s'est largement défendu contre toute réévaluation <sup>39</sup>. Agnès Bénassy-Quéré, Amina Lahrèche-Révil, et Françoise Lemoine expliquent que si le yuan paraît surévalué, sous l'effet combiné d'un solde courant fortement excédentaire, puisque la Chine attire massivement les capitaux étrangers, et d'une surchauffe économique, une réévaluation n'aurait pourtant qu'un impact assez marginal et ce pour plusieurs raisons :

- 1- D'abord parce que l'excédent commercial de la Chine se réduit du fait de l'augmentation très rapide de ses importations – qui nourrissent les exportations et la demande intérieure croissante –, et du fait de l'ouverture du marché chinois depuis son entrée dans l'OMC.
- 2- Par ailleurs, un yuan faible permet d'attirer les délocalisations d'entreprises étrangères avant tout grâce au faible coût de la main-d'œuvre chinoise, mais la Chine représente simplement le dernier rouage de la chaîne de production asiatique, si bien que l'excédent commercial chinois n'est autre que l'excédent commercial de l'Asie dans son ensemble.
- 3- D'autre part, une réévaluation du yuan aurait peu d'impact sur les coûts de la main-d'œuvre qui resteraient extrêmement bas, et serait même pénalisante pour certaines régions.

- 4- Enfin, « les prix des exportations étant bien souvent fixés en dollars, une hausse éventuelle des coûts chinois (par réévaluation de sa monnaie) pourrait avoir comme conséquence davantage de compression des marges à l'exportation (aujourd'hui très importantes pour les firmes multinationales implantées en Chine) que des pertes de marchés au profit des biens produits dans les pays développés. »<sup>40</sup>

Non seulement une réévaluation du yuan n'aurait pas les effets escomptés, mais « plus généralement, le déficit courant des Etats-Unis n'est que le reflet d'une épargne privée très faible assortie d'un déficit public massif. Un changement de parité du yuan ne saurait rééquilibrer automatiquement ces déséquilibres internes »<sup>41</sup>. En effet, plus encore que le déficit commercial, c'est bel et bien la *dette* américaine qui présente un problème de plus en plus insoluble. D'après les chiffres cités par Robert Sutter, la Chine détiendrait 9 % des avoirs du gouvernement fédéral américain, en particulier en bons du Trésor, et la dette américaines vis-à-vis de la Chine s'élèverait à 150 milliards de dollars<sup>42</sup>. Ironiquement, l'afflux bien trop massif de capitaux étrangers en Chine devient lui-même un motif de préoccupation, car l'économie chinoise n'est peut-être pas en mesure d'absorber tous ces capitaux, ce qui pourrait provoquer à terme une bulle spéculative dangereuse<sup>43</sup>.

Malgré ces différents problèmes, le dynamisme de l'économie chinoise et l'augmentation de ses exportations vers les pays avancés permettent, et c'est là un avantage non négligeable, de baisser les prix et d'accélérer le dynamisme de l'économie mondiale<sup>44</sup> en encourageant la diffusion d'un certain nombre de biens manufacturés qui resteraient, sans une telle concurrence, inaccessibles au plus grand nombre<sup>45</sup>. Par ailleurs, la demande chinoise augmente au fil des ans et les Etats-Unis commencent eux aussi à bénéficier des bienfaits de cette demande qu'il faut satisfaire. Ainsi, la part des exportations américaines est passée de 4,9 % à 5,6 % sur le total des exportations vers la Chine entre 2002 et 2003<sup>46</sup>, et les Etats-Unis ont gagné des parts de marché au détriment de leurs concurrents pour des matières premières telles que le soja et le coton dont

les exportations respectives vers la Chine ont augmenté d'environ 800 % et 3270 % entre 1999 et 2003 <sup>47</sup>.

*Les échanges commerciaux des Etats-Unis avec la Chine, 1993-2003*

	<i>Exportations</i>	<i>Importations</i>	<i>Solde</i>
2003	28 367,80	152 436,00	-124 068,20
2002	22 127,70	125 192,60	-103 064,90
2001	19 182,30	102 278,30	-83 096,00
2000	16 185,30	100 018,40	-83 833,10
1999	13 111,00	81 788,20	-68 677,20
1998	14 241,30	71 168,70	-56 927,40
1997	12 862,30	62 557,60	-49 695,30
1996	11 992,60	51 512,60	-39 520,00
1995	11 753,60	45 543,20	-33 789,60
1994	9 281,80	38 786,70	-29 504,90

Source : les chiffres, exprimés en valeurs courantes, du commerce sino-américain sont disponibles sur le site du Bureau des statistiques des Etats-Unis  
<http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c5700.html>

### ***Le problème du chômage et de la nature de l'emploi***

Le problème du déficit commercial sino-américain n'est pas sans lien avec le problème du chômage puisqu'il a servi d'arguments aux syndicats pour dénoncer la perte de millions d'emplois aux Etats-Unis. Lors du débat animé, au printemps 2000, sur le vote de la normalisation des relations commerciales sino-américaines, les syndicats s'étaient déjà fortement mobilisés contre cette normalisation qui devait accélérer l'acceptation de la demande chinoise d'adhérer à l'OMC. A l'instar de la création de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), les associations syndicales craignaient des pertes d'emplois qu'une plus forte intégration de la Chine dans les

instances symboles de la mondialisation menaçait de provoquer aux Etats-Unis. Les manifestations furent nombreuses pour retarder cette normalisation qui, après d'âpres débats, finit par être acceptée et votée par la Chambre des représentants<sup>48</sup>.

En avril 2004, l'AFL-CIO a déposé une demande auprès de la Maison Blanche pour ouvrir une enquête sur les pratiques chinoises concernant l'emploi et son non-respect des conditions de travail selon les règles établies par l'OIT (Organisation internationale du travail). Les syndicats accusent la Chine de baisser les salaires des ouvriers chinois pour augmenter la compétitivité de ses produits destinés à l'exportation, et demandent également à l'administration de taxer les importations chinoises afin de mieux protéger les emplois aux Etats-Unis. « Accepter ces requêtes, a répondu Robert Zoellick, nous mènerait sur la voie de l'isolationnisme économique. C'est un chemin que nous ne prendrons pas »<sup>49</sup>. L'administration Bush ne peut pas non plus se permettre de prendre des mesures qui iraient à l'encontre des règles de l'OMC – une organisation et un système d'échanges économiques dont les Etats-Unis sont eux-mêmes les architectes<sup>50</sup>. Le quotidien *The International Herald Tribune* insiste sur le fait que la nouveauté dans la démarche des syndicats se trouve dans leur demande d'un renforcement du code du travail (*labor standards*) non plus au niveau américain mais au niveau international<sup>51</sup>.

Pourtant, la Chine elle-même subit de plein fouet les effets de la mondialisation et de la libéralisation de son économie. Le taux de chômage n'en finit pas d'augmenter et de nouvelles formes de précarité sont apparues dans ce pays qui n'a plus de communiste que le nom. Les manifestations, quand ce ne sont pas des émeutes, se multiplient dans les villes et constituent une menace sourde non seulement pour l'économie chinoise mais aussi pour le gouvernement en place<sup>52</sup>.

On peut observer que les trois éléments clés que sont les ADPIC, le déficit commercial et l'emploi sont totalement interactifs dans la mesure où ils révèlent une évolution profonde des économies avancées. Si les pays occidentaux n'ont pas totalement abandonné la production industrielle et manufacturière, ils tendent pourtant à se spécialiser dans les domaines de haute

technologie et dans les domaines des services qui leur permettent de bénéficier de gains de productivité plus importants, et qui impliquent également de forts investissements dans la recherche et développement (R&D)<sup>53</sup>. Les ADPIC sont devenus de ce fait un enjeu majeur de l'évolution du commerce international et donnent un nouveau visage à la nature de l'emploi dans les pays développés.

### **Les nouvelles modalités de la guerre économique**

Dans leur ouvrage, *La guerre hors limites*, les deux militaires chinois, Qiao Liang et Wang Xiangsui, décrivent les nouveaux visages de la guerre en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Parmi ces nouvelles facettes, ils considèrent que la « guerre commerciale » peut s'avérer aussi redoutable qu'une guerre militaire classique :

Si l'expression « guerre commerciale » n'était, il y a environ une dizaine d'années, qu'une formulation descriptive, elle est aujourd'hui devenue un outil entre les mains de nombreux pays pour faire la guerre par des moyens non militaires. Elle est en particulier utilisée par les Américains avec beaucoup d'hostilité et de brio : recours à la loi sur le commerce intérieur sur la scène internationale, élévation ou suppression arbitraire de barrières douanières, recours à des sanctions commerciales rédigées à la hâte, embargo sur les exportations de technologies sensibles, recours à la loi « Special section 301 », application du traitement accordé à la nation la plus favorisée, etc. N'importe lequel de ces moyens peut avoir des effets destructeurs équivalents à ceux d'une opération militaire. L'embargo global de huit ans imposé à l'Irak par les Etats-Unis est le cas d'école en ce domaine.<sup>54</sup>

S'ils ne la mentionnent précisément, il semble évident que les deux militaires chinois ont pensé à la lutte économique transpacifique qui se joue à l'heure actuelle.

En ce sens, il n'est pas anodin que le Congrès ait fini par accorder au président Bush, le 6 août 2002, la procédure du *fast track*, si farouchement refusée au président Clinton, et qui permet au chef de l'Etat de conclure lui-même des accords commerciaux avec des partenaires étrangers.

### ***L'OMC : dans l'arène d'une guerre économique***

Les industriels américains se plaignent de plus en plus du marché chinois qui reste, selon eux, largement fermé. Ils estiment que la Chine bloque délibérément l'accès à son marché intérieur malgré ses engagements en vue de son adhésion à l'OMC<sup>55</sup>. Il est nécessaire de préciser que la Chine avait obtenu un certain nombre de délais avant d'abaisser ses barrières douanières afin de pouvoir mettre en place les réformes nécessaires à une bonne adaptation de son économie aux effets de la libéralisation. L'industrie automobile, l'agriculture, ou encore la sidérurgie sont concernées par ces mesures qui permettent à la Chine d'attendre l'année 2005 avant que l'OMC ne lui impose de se conformer aux tarifs douaniers en vigueur dans les autres pays membres. En ce sens, donc, l'accès au marché chinois est effectivement resté en partie fermé ou limité. Pourtant, ces critiques sont exagérées, car afin de pouvoir profiter de l'essor du commerce international et stimuler la croissance, la Chine avait déjà progressivement revu à la baisse ses droits de douane. Par ailleurs, les effets de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce sont peut-être décevants aux yeux de ceux qui rêvent du « marché du milliard » mais ils n'en sont pas moins manifestes, ne serait-ce qu'au vu des bouleversements de la société chinoise<sup>56</sup>.

Pour le moment, seules deux plaintes ont été déposées auprès de l'OMC entre la Chine et les Etats-Unis. Dès mars 2002, c'est-à-dire trois ou quatre mois seulement après son entrée dans l'OMC, la Chine a rejoint un certain nombre de pays pour porter plainte auprès des instances de l'Organisation mondiale du commerce au sujet du relèvement des droits de douane sur les importations d'acier décidé par les Etats-Unis pour protéger leur marché intérieur. Ils ont d'ailleurs été condamnés par l'OMC le 11 juillet 2003 et ont fini par lever, le 4 décembre 2003, les surtaxes sur les importations d'acier. Quinze jours plus tard, le 26 décembre, la Chine a elle aussi supprimé ses propres surtaxes sur les importations d'acier, non seulement parce qu'elles ne sont pas autorisées par l'OMC, mais aussi parce qu'il lui fallait éviter de subir l'humiliation d'une plainte déposée par les Etats-Unis sur un contentieux de nature identique.

Dernièrement, en mars 2004, les Etats-Unis ont déposé une plainte auprès de l'OMC contre les taxes imposées par la Chine aux importations de semi-conducteurs étrangers<sup>57</sup>. Cette plainte est conforme à la ligne de la politique chinoise des Etats-Unis dont le ton s'est durci ces derniers mois au sujet de la sous-évaluation du yuan, du problème chronique du déficit commercial, ou encore de la « concurrence déloyale » d'une main-d'œuvre excessivement bon marché qui provoque des délocalisations et une augmentation du chômage en Amérique.

La guerre avec la Chine se situe donc avant tout au niveau économique-commercial, et certains observateurs estiment que les Etats-Unis devraient justement profiter de leur poids économique et commercial pour infléchir la politique extérieure de Pékin considérée comme belliciste et dangereuse<sup>58</sup>, plutôt que de prendre le risque de provoquer la Chine militairement. Avec son assise économique et financière encore trop fragile et sa dépendance grandissante à l'égard du marché américain pour ses exportations, la Chine est effectivement influencée par la politique économique des Etats-Unis et voit surtout sa marge de manœuvre se réduire chaque année.

### ***L'enjeu du pétrole***

La Chine est devenue tout dernièrement le deuxième pays importateur de pétrole et sa demande ne fait qu'augmenter au fil des mois, autant pour nourrir les besoins de son industrie lourde que pour satisfaire ceux des ménages qui bénéficient d'une amélioration de leurs conditions de vie, en particulier dans les zones urbaines<sup>59</sup>. Depuis plusieurs mois déjà, il arrive de plus en plus fréquemment que les ressources énergétiques fassent défaut, et les pénuries sont parfois même quotidiennes dans certaines provinces chinoises<sup>60</sup>.

Les réserves de pétrole du pays restent faibles (2,5 milliards de tonnes, soit 1,7 % des réserves mondiales). Or, si la Chine veut pouvoir jouir du même taux de croissance annuel que ces quinze dernières années, son approvisionnement en pétrole est ainsi devenu un enjeu capital.

Sa demande en pétrole, qui pèse de façon croissante sur les cours mondiaux <sup>61</sup>, a augmenté au point que les importations représentent désormais un tiers de sa consommation et diverses prospectives estiment que cette proportion passera à 80 % d'ici 2030 <sup>62</sup>.

Le risque de voir son économie s'essouffler inquiète très fortement les dirigeants chinois qui cherchent des solutions à ce problème crucial. D'une part, le gouvernement chinois essaie de développer l'exploitation de diverses sources d'énergie, et c'est bien dans cette optique qu'il a entrepris le projet pharaonique du barrage des Trois Gorges qui vise bien plus à réduire la dépendance chinoise vis-à-vis de l'étranger qu'à maîtriser un fleuve réputé indomptable. C'est également pour cette raison qu'il réprime toute tentative de scission des indépendantistes du Xinjiang – région dont le sous-sol est supposé riche en pétrole et où les prospections vont bon train. D'autre part, le gouvernement chinois a multiplié ses échanges et ses accords avec certains pays étrangers pour assurer son approvisionnement en pétrole. Ainsi, après une visite de trois jours en France (27-30 janvier 2004), le président chinois Hu Jintao a fait escale en Afrique, plus précisément en Egypte (du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février), au Gabon (du 1<sup>er</sup> au 3 février) et en Algérie (les 3-4 février) pour signer des accords, particulièrement dans le domaine pétrolier <sup>63</sup>. Ainsi que l'indique Jean-Pierre Angelier, la Chine « contribue à diversifier l'offre mondiale, n'hésitant pas à nouer des relations avec des pays qui sont en froid avec les Etats-Unis » <sup>64</sup>, notamment l'Iran, l'Irak, le Soudan, et le Venezuela.

Nombreux sont les experts qui ont mis l'accent sur les raisons « cachées » de la guerre menée par l'administration Bush en Irak. La prudence reste évidemment de mise, toutefois le fait que l'Irak possède l'une des plus importantes réserves de pétrole au monde n'a sûrement pas laissé indifférente une administration étroitement liée aux lobbies pétroliers. Sécuriser et garantir l'acheminement du pétrole est un des facteurs essentiels pour assurer la croissance économique mondiale et, en investissant militairement, diplomatiquement et économiquement le Moyen-Orient, les Etats-Unis peuvent se rendre maîtres d'un des produits les plus convoités au monde et maîtres également du développement économique de certains pays. Dans ces conditions, il est

peu surprenant que la Chine essaie de développer des relations privilégiées avec d'autres pays susceptibles de lui fournir les quantités nécessaires de pétrole.

Cet enjeu du pétrole semble, à bien des égards, expliquer autant la politique de l'administration Bush que la diplomatie chinoise de ces toutes dernières années. D'un point de vue géostratégique, on comprend mieux la stratégie diplomatique de Pékin, analysée plus haut, à l'égard des pays d'Asie centrale, riches en hydrocarbures et autres matières énergétiques. La présence américaine dans cette région stratégiquement très importante ne fait que renforcer la volonté chinoise d'établir des liens privilégiés avec ces pays. Par ailleurs, les conflits territoriaux en mer de Chine se poursuivent, car la Chine revendique, tout comme le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, Taiwan et l'Indonésie, l'exploitation des hydrocarbures <sup>65</sup>. Il s'agit bien là d'une nouvelle guerre, sourde et peu visible à laquelle vont désormais se livrer les grandes puissances, à commencer par les Etats-Unis et la Chine.

## **Conclusion**

Alors que tout semblait promettre, avant même l'investiture de George W. Bush, des relations particulièrement tendues entre la Chine et les Etats-Unis, les attentats du 11 Septembre sont venus bouleverser la donne sur l'échiquier mondial. Afin de lutter contre le terrorisme et contre les organisations nébuleuses du type al Qaida, l'administration Bush a dû renouer avec un certain nombre de gouvernements qu'elle avait pourtant fortement critiqués. Ainsi, la Chine s'est soudain trouvée aux côtés des Etats-Unis dans cette nouvelle lutte et s'est gardée d'entraver les projets de guerre américains en Afghanistan et en Irak.

Néanmoins, cette actuelle « coopération » masque à peine la lutte qui s'opère entre les deux pays. Tandis que l'attention de Washington et des médias est braquée sur le Moyen-Orient, la Chine a continué de développer sa stratégie de rapprochement avec ses voisins asiatiques et

travaille déjà à gagner la lutte d'influence dans cette région qu'elle estime être sa chasse gardée. Devenue une puissance incontournable, la Chine prend donc une place grandissante sur la scène régionale asiatique et cherche à se rapprocher de ses voisins qui finiront peut-être par trouver dans l'Empire du Milieu un allié plus attirant que les Etats-Unis d'aujourd'hui.

Jouissant de taux de croissance très élevés, la Chine pèse toujours plus sur la bonne marche de l'économie mondiale, et c'est bien au niveau économique et commercial que la guerre s'opère de part et d'autre du Pacifique. Droits de la propriété intellectuelle, déficit commercial abyssal, délocalisations massives vers la Chine et crise de l'emploi aux Etats-Unis, nombreux sont les motifs de tension qui ne facilitent pas le dialogue, et l'entrée de la Chine dans l'OMC n'a pas adouci la lutte bilatérale entre Pékin et Washington. La domination économique reste l'objectif premier des deux pays qui se battent désormais via les instances de l'OMC plutôt qu'en face-à-face. Reste l'enjeu du pétrole – l'or noir –, toujours intimement lié au développement et à la croissance économiques, qui va devenir particulièrement déterminant pour les relations entre la Chine et les Etats-Unis et n'augure pas, une fois de plus, un apaisement de leurs relations.

---

<sup>1</sup> Les appels de note font référence aux sources indiquées dans la bibliographie.

<sup>2</sup> Bill Clinton orienta sa politique chinoise vers la « coopération stratégique » au cours de l'année 1997, et utilisa notamment ce concept, conjointement avec le président chinois, Jiang Zemin, lors de la visite officielle de ce dernier aux Etats-Unis (26 octobre-3 novembre 1997). Voir « Joint Press Conference by President Clinton and President Jiang Zemin », 29 octobre 1997.

<sup>3</sup> Cette politique chinoise fit partie du programme électoral de George W. Bush, alors candidat aux élections présidentielles de 2000. Voir notamment les extraits de son programme sur la politique étrangère, George W. Bush, « China and Russia – Powers in Transition », septembre 2000. D'ailleurs, George W. Bush critiqua, dès 1999, la politique chinoise de Bill Clinton, voir l'article de Thomas W. Lippman.

<sup>4</sup> Une politique confirmée par les propos de Condoleezza Rice dans l'article « China “strongly” urges US to understand “sensitivity” of Taiwan issue », *British Broadcasting Corporation*, 8 juillet 2004.

<sup>5</sup> La Chine est devenue le 143<sup>e</sup> membre de l'OMC le 11 décembre 2001.

<sup>6</sup> George W. Bush remporta les primaires du Parti républicain en mars 2000, puis fut officiellement nommé candidat pour les présidentielles à la Convention du Parti républicain qui se tint du 31 juillet au 3 août 2000.

<sup>7</sup> Ce projet américain met en péril le pouvoir de dissuasion de la Chine vis-à-vis de Taiwan et représente, de fait, un enjeu considérable. Voir notamment Daniel Sabbagh, pp.60-61.

<sup>8</sup> Un certain nombre d'observateurs, tels que Bill Gertz, n'hésitent pas à présenter la Chine comme la plus grave menace à venir pour les Etats-Unis et avalisent la politique chinoise initiale de l'administration Bush.

<sup>9</sup> « We seek a relationship [with China] that is candid, constructive and cooperative », conférence de presse lors de la visite officielle de George W. Bush en Chine (Shanghai) « U.S., China Stand Against Terrorism – Remarks by President Bush and President Jiang Zemin », 19 octobre 2001. Kurt Campbell formule la même analyse à ce sujet : « Au lieu d'être la menace la plus dangereuse pour les Etats-Unis, la Chine est devenue du jour au lendemain le partenaire indispensable dans la guerre contre le terrorisme menée par les Etats-Unis » (*“Instead of being the biggest threat of the United States, China overnight became an indispensable partner in the U.S.-led war on terrorism”*), in Kurt Campbell, pp.3-4.

<sup>10</sup> A la demande de la Chine, les Etats-Unis ont fini par ajouter le Mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO) sur la liste des organisations terroristes liées à al Qaida. Voir les extraits du « Rapport sur le terrorisme dans le monde en 2002 », rendu public par le département d'Etat des Etats-Unis le 30 avril 2003.

<sup>11</sup> Voir notamment Régine Serra, pp.55-56, ainsi que Robert Sutter, pp.75-89

<sup>12</sup> C'est d'ailleurs à l'initiative de la Chine que plusieurs de ces réunions ont eu lieu ces derniers mois.

<sup>13</sup> L'article de Shen Dingli, qui est directeur de l'Institut d'études internationales et sous-directeur du centre d'études américaines de l'université de Fudan, à Shanghai, paru dans le *Monde diplomatique* est à cet égard instructif. En effet, cet universitaire chinois insiste sur le fait que Pékin se trouvait dans une situation fort délicate dans la mesure où « voter pour les Etats-Unis était inconcevable, mais voter contre eux aurait eu des conséquences graves sur les relations bilatérales, à un moment où leur stabilité était vitale pour les deux pays ». L'abstention, ajoute-t-il, « aurait eu pour effet de discréditer la Chine, qui serait apparue timorée face à la démonstration de force américaine ». Et pourtant, cette troisième voie fut celle choisie et annoncée par Pékin avant même qu'un vote ne fût décidé au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

<sup>14</sup> Voir Robert Sutter, pp.76-77 et 85-86.

<sup>15</sup> Daniel Sabbagh se montre d'ailleurs peu optimiste : « Si les attentats du 11 septembre 2001 ont quelque peu modifié la donne en faisant apparaître le combat antiterroriste comme un domaine de coopération privilégié entre les deux Etats – combat auquel Pékin s'est alors empressé de rattacher la répression du “séparatisme islamique” au Xinjiang et son extension dans le cadre du groupe de Shanghai –, l'administration Bush n'a pas pour autant renoué de manière explicite avec la politique d'“engagement constructif” à l'égard de la Chine, dont le conseiller pour la sécurité nationale de Bill Clinton, Samuel Berger, avait été l'un des principaux artisans. », p.60.

<sup>16</sup> Nous renvoyons aux excellentes synthèses sur ce sujet de François Godement, pp.39-49, plus précisément pp.40-41, ainsi que Robert Sutter, pp.75-89.

<sup>17</sup> Le 6 février 2002, le chef de l'administration intérimaire afghane, Hamid Karzaï, se rendit à Pékin qui octroya une aide de 150 millions de dollars à l'Afghanistan, et accepta la réouverture de son ambassade à Kaboul.

<sup>18</sup> Voir le texte de l'accord « Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation Between the Association of South East Asian Nations and the People's Republic of China », ASEAN, (Phnom Penh, Cambodge), 4 novembre 2002. Voir également le compte-rendu du 8<sup>e</sup> sommet de l'ASEAN, « Press Statement by the Chairman of the 8<sup>th</sup> Asian Summit, the 6<sup>th</sup> Asean + 3 Summit and the Asean-China Summit », ASEAN (Phnom Penh, Cambodge), 4 novembre 2002.

<sup>19</sup> Ce contentieux commercial portait sur les quotas japonais auxquels étaient soumis les produits agricoles chinois et sur les sanctions chinoises à l'encontre des biens de consommation nippons.

<sup>20</sup> Le Groupe de Shanghai regroupe six pays : Chine, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Russie, et Tadjikistan.

<sup>21</sup> Françoise Nicolas évoque à juste titre l'interdépendance accrue en Asie et les défis que tous les pays de la région doivent relever, et insiste sur la diplomatie économique de la Chine en Asie orientale où Pékin souhaiterait supplanter le Japon dans le rôle de leader économique régional, pp.269-284.

<sup>22</sup> Francesco Sisci voit probablement juste lorsqu'il affirme : « La guerre contre le terrorisme s'achèvera tôt ou tard, ou du moins, les Etats-Unis la décréteront terminée. A ce moment-là, nous nous tournerons tous vers le cœur même de la géopolitique mondiale : les relations entre la Chine et les Etats-Unis ». (*Sooner or later the war against terrorism will end. Or rather the Americans will decree that it is over. At that point we will all return to focus on the real core of global geopolitics: the relationship between China and the United States.*)

<sup>23</sup> Selon Joshua Kurlantzick, cette diplomatie chinoise est mensongère vis-à-vis des Etats-Unis, et l'engagement de principe formulé par Pékin à la suite des attentats du 11 septembre 2001 masquerait des objectifs bien différents, pp.63-64. Voir aussi Ellen Bork, pp.52-58.

<sup>24</sup> ADPIC : Aspect des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

<sup>25</sup> A noter que la Chine est la seule, avec le Paraguay, à subir des mesures de rétorsion de la « *Special 306* », spécialement conçue pour les entraves aux droits de la propriété intellectuelle dans ces deux pays.

<sup>26</sup> Voir U.S. Department of Commerce, International Trade Administration, « IPR Toolkit », février 2004.

<sup>27</sup> Voir Gilles Guiheux, pp.14-16 : « Plusieurs motifs expliquent cette “inflation juridique”. C'est d'abord la nécessité économique qui impose le rôle croissant de la loi dans la régulation des relations entre personnes. L'insécurité croissante, la corruption des fonctionnaires, l'augmentation du nombre des délits économiques qui accompagnent la réforme rendent nécessaire cette évolution », p.14.

<sup>28</sup> Ces estimations sont reprises dans le bilan du Représentant au commerce des Etats-Unis (USTR) pour l'année 2004. Voir « 2004 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers », 2004, pp.72-75.

<sup>29</sup> Voir le rapport de la Mission économique de l'ambassade de France en Chine, « Une “économie du savoir” est-elle possible en Chine ? », DREE (Direction des relations économiques extérieures), 7 juillet 2004.

<sup>30</sup> « With intellectual output playing such a critical role in our economy, society and global competitiveness, the Bush Administration is pursuing a high tech agenda that seeks to maximize the creation, protection and

---

commercialization of intellectual property. », in Bruce Mehlman, « The Changing Wealth of Nations : Intellectual Property in the Age of Innovation », discours prononcé le 3 mai 2002 à Washington, D.C.

<sup>31</sup> Le rapport de la DREE cité plus haut indique notamment que la Chine consacre elle aussi une part grandissante de ses investissements aux activités de R&D et que son capital humain va en faire un concurrent redoutable. Voir également l'analyse de Frédérique Sachwald, p.254.

<sup>32</sup> Frédérique Sachwald précise à ce sujet que « la part du Japon dans les importations américaines a atteint 22% en 1986, alors que la part de la Chine atteint actuellement 11% et se développe en partie au détriment de celle d'autres pays asiatiques. [...] Les inquiétudes que suscitent [l']intégration [de la Chine] à l'économie mondiale sont en partie dues à la taille de ce pays et à l'évolution de la division internationale du travail elle-même, qui fait peut-être apparaître ce nouvel arrivant comme plus redoutable qu'il n'est, dans l'électronique notamment. », pp.254-255.

<sup>33</sup> Voir les chiffres du commerce avec la Chine « Trade (Imports, Exports and Trade Balance) with China », sur le site Internet du Bureau des statistiques des Etats-Unis.

<sup>34</sup> L'imminence des élections présidentielles est une des raisons pour lesquelles l'administration Bush parle de nouveau du déficit commercial avec la Chine. En effet, la Chine sert toujours d'argument électoral aux Etats-Unis, et le Parti républicain ne veut pas prendre le risque de laisser aux Démocrates la possibilité de les critiquer à ce sujet et de les accuser d'avoir délibérément laissé le déficit se creuser avec la Chine.

<sup>35</sup> Voir Diana Hochraich, p.83, ainsi que Frédérique Sachwald, pp.253-267.

<sup>36</sup> Selon Françoise Nicolas, « les IDE constituent les principaux moteurs du dynamisme exportateur chinois : 65% de la croissance des exportations au cours de la dernière décennie serait attribuable aux entreprises étrangères en Chine », p.275. Sur les IDE, voir Frédérique Sachwald, p.258, et Frédéric Bobin.

<sup>37</sup> Voir l'article très éclairant d'Agnès Bénassy-Quéré, Amina Lahrèche-Révil, et Françoise Lemoine, pp.273-275.

<sup>38</sup> Il n'est pas inutile de rappeler que Bill Clinton avait félicité et remercié la Chine qui, lors de la crise asiatique de 1997-98, avait accepté de ne pas dévaluer sa monnaie et permit ainsi d'enrayer la crise qui menaçait le monde entier.

<sup>39</sup> « À l'occasion du sommet de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) à Bangkok en octobre 2003, le président Hu Jintao a souligné que la stabilité du yuan était de l'intérêt de son pays, mais aussi du développement du reste de l'Asie et du monde. Avec une réévaluation, en effet, la Chine perdrait en compétitivité, ce qui ferait baisser ses exportations et, de ce fait, ses importations en provenance d'Asie. L'altruisme affiché par les dirigeants chinois ne doit cependant pas tromper : leur pays étant très dépendant de ses voisins asiatiques, il est de son intérêt bien compris de les ménager. », in Françoise Nicolas, p.282.

<sup>40</sup> Voir l'article très complet consacré à ce sujet d'Agnès Bénassy-Quéré, Amina Lahrèche-Révil, et Françoise Lemoine, pp.285-295, et particulièrement pp.292-293.

<sup>41</sup> Voir Agnès Bénassy-Quéré, Amina Lahrèche-Révil, et Françoise Lemoine, p.294.

<sup>42</sup> Robert Sutter, p.79. A ce sujet, Barry Bosworth rappelle que le déficit commercial américain est certes important, mais les paiements courants ne sont en réalité que très légèrement excédentaires, pp.299-315.

<sup>43</sup> Voir Barry Bosworth, pp.299-315

<sup>44</sup> Ce fut l'un des arguments avancés par Colin Powell lors du débat sur le renouvellement de l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine, en 2001. Voir Colin L. Powell, « The Promise of China Trade », 1<sup>er</sup> juin 2001.

<sup>45</sup> Voir Françoise Nicolas, pp.272-273, ainsi que Robert Sutter p.78.

<sup>46</sup> Voir Frédérique Sachwald, p.265.

<sup>47</sup> Pour le détail des exportations américaines vers la Chine, voir le U.S. Census Bureau, « U.S. Exports to China from 1999 to 2003 by 5-digit End-Use Code », 14 juin 2004. Voir également l'analyse de Jean-Pierre Angelier, pp.320-322.

<sup>48</sup> Voir le mémoire de D.E.A. qui aborde cette question, Juliette Bourdin, « Les Etats-Unis, la Chine et l'OMC : Analyse du débat américain sur le vote à la Chambre des représentants de la normalisation des relations commerciales avec la Chine, janvier-mai 2000 ».

<sup>49</sup> Voir Robert B. Zoellick.

<sup>50</sup> Voir Edward Alden et James Harding, p.3.

<sup>51</sup> Voir Elizabeth Becker, p.13.

<sup>52</sup> Voir Gilles Guiheux, pp.20-22.

<sup>53</sup> Frédérique Sachwald reprend ainsi l'analyse schumpéterienne de la « destruction créatrice » pour analyser l'insertion de la Chine dans l'économie mondiale et les retombées sur les économies des pays avancés. Elle explique entre autres que, « depuis les années 1980, la mondialisation et la concurrence par l'innovation sont de puissants facteurs d'accélération de ces évolutions structurelles. L'organisation en réseaux mondiaux de

production et les délocalisations participent ainsi au mouvement de destruction créatrice de l'innovation et de la croissance.

L'enjeu pour les pays à hauts revenus, dans l'industrie comme dans les services, est de soutenir la concurrence par l'innovation dans une large gamme d'activités », pp.262-264.

<sup>54</sup> Voir Qiao Liang et Wang Xiangsui, p.90.

<sup>55</sup> Pourtant, la baisse des droits de douane en Chine a été plus importante entre 1992 et 2001 que depuis son adhésion à l'OMC. Voir Will Martin, pp.337-338.

<sup>56</sup> Voir l'article de Will Martin, pp.331-346.

<sup>57</sup> *L'Expansion*, « Les Etats-Unis attaquent la Chine à l'OMC », 19 mars 2004.

<sup>58</sup> C'est entre autres l'avis de Joshua Kurlantzick, p. 67.

<sup>59</sup> Voir entre autres Jean-Pierre Angelier, pp.323-325. A noter que l'Inde, autre grand pays d'Asie dont la population a également atteint le seuil du milliard d'habitants, se trouve confrontée au même problème.

<sup>60</sup> Voir Frédéric Bobin. Le *China Economic Quarterly* précise que les besoins énergétiques de 24 des 31 provinces chinoises souffrent d'un manque chronique d'énergie et que la Chine a prévu de construire 144 centrales électriques pour répondre à cette demande croissante.

<sup>61</sup> Voir Jean-Pierre Angelier, pp.324-325.

<sup>62</sup> Frédéric Bobin précise que « La Chine vient de ravir au Japon la position de deuxième consommateur mondial de pétrole après les Etats-Unis. En 2003, ses importations de pétrole brut ont augmenté de 31 %. Elles représentent aujourd'hui plus du tiers de sa consommation, une part vouée à passer à 80 % en 2030, selon certaines estimations. Ce phénomène a des répercussions géopolitiques majeures non seulement sur les cours mondiaux des matières premières – pétrole, acier, nickel –, mais surtout sur la souveraineté chinoise elle-même, qui s'en trouverait rognée ».

<sup>63</sup> Le commerce entre la Chine et l'Afrique s'est élevé, en 2002, à 12,39 milliards de dollars, soit une augmentation de 700% en dix ans. Voir le site de la Documentation française, et précisément la page suivante : <[http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/monde/macro\\_chrono/page\\_asie.shtml](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/monde/macro_chrono/page_asie.shtml)>

<sup>64</sup> Voir Jean-Pierre Angelier, pp.324-325.

<sup>65</sup> Voir Jean-Pierre Angelier, p.329.

## **Bibliographie**

ALDEN, Edward & James HARDING, « Bush Refuses Probe Into Claims Against China », *Financial Times*, 30 avril 2004, p.3.

ANGELIER, Jean-Pierre, « L'impact de la croissance chinoise sur les marchés mondiaux de matières premières », *Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.317-330.

ASEAN (Association of Southeast Asian Nations), « Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation Between the Association of South East Asian Nations and the People's Republic of China », (Phnom Penh, Cambodge), 4 novembre 2002 (consulté le 20 septembre 2004) <<http://www.aseansec.org/13196.htm>>.

ASEAN, « Press Statement by the Chairman of the 8th Asian Summit, the 6th Asean + 3 Summit and the Asean-China Summit », (Phnom Penh, Cambodge), 4 novembre 2002 (consulté le 20 septembre 2004) <<http://www.aseansec.org/13188.htm>>.

BECKER, Elizabeth, « Bush officials spurn union complaint on China », *The International Herald Tribune*, 30 avril 2004, p.13.

BÉNASSY-QUÉRÉ, Agnès, Amina LAHRÈCHE-RÉVIL, et Françoise LEMOINE, « Changement et continuité : le régime de change en Chine », *Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.285-297.

BOBIN, Frédéric, « La Chine s'inquiète de la surchauffe de son économie », *Le Monde*, 26 janvier 2004, (consulté le 12 février 2004), <<http://www.lemonde.fr>>.

---

BORK, Ellen, « Challenging the Establishment Image of China », in Carola McGiffert, ed., *China in the American Political Imagination*, Washington, D.C., CSIS (Center for Strategic and International Studies), The CSIS Press, coll. "Significant Issues Series", volume 25, n°3, 2003, pp.52-58.

BOSWORTH, Barry, « Gérer l'afflux de capitaux en Chine », *Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.299-315.

BOURDIN, Juliette, « Les Etats-Unis, la Chine et l'OMC : Analyse du débat américain sur le vote à la Chambre des représentants de la normalisation des relations commerciales avec la Chine, janvier-mai 2000 », mémoire de D.E.A., soutenu en juin 2003 à l'Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle.

BOVÉ, Paul A., « Rights Discourse in the Age of U.S./China Trade », *New Literary History*, volume 33, n° 1, Winter 2002, pp.171-187.

BRITISH BROADCASTING CORPORATION, « China "strongly" urges US to understand "sensitivity" of Taiwan issue », 8 juillet 2004, (consulté le 17 août 2004 sur la base de données <<http://muse.jhu.edu/>>).

BUSH, George W., « China and Russia – Powers in Transition », United States Department of State, Bureau of International Information Programs, U.S. Foreign Policy Agenda, septembre 2000 (consulté le 20 septembre 2004) <<http://usinfo.state.gov/journals/itps/0900/ijpe/pj52bush.htm>>.

BUSH, George W. et JIANG Zemin, U.S., « China Stand Against Terrorism – Remarks by President Bush and President Jiang Zemin », The White House, Office of the Press Secretary, conférence de presse à Shanghai, 19 octobre 2001 (consulté le 20 septembre 2004) <<http://www.whitehouse.gov/news/releases/2001/10/20011019-4.html>>.

CAMPBELL, Kurt, « Images and U.S. Strategic Thinking on China », in Carola McGiffert, ed., *China in the American Political Imagination*, Washington, D.C., CSIS (Center for Strategic and International Studies), The CSIS Press, coll. "Significant Issues Series", volume 25, n°3, 2003, pp.3-5.

CHINA ECONOMIC QUARTERLY, « The Boom-Bust Cycle Trapping China's Power », *Financial Times*, 30 juillet 2004, (consulté le 2 août 2004, sur <http://news.ft.com/>)

CLINTON, Bill, et JIANG Zemin, « Joint Press Conference by President Clinton and President Jiang Zemin », The White House, Office of the Press Secretary, 29 octobre 1997, archivé sur le site Internet "Clinton Presidential Center" (consulté le 14 septembre 2004) <<http://www.clintonpresidentialcenter.org/legacy/102997-joint-press-conference-with-jiang-zemin.htm>>.

DREE (Direction des relations économiques extérieures) / Mission économique de l'ambassade de France en Chine, « Une "économie du savoir" est-elle possible en Chine ? », 7 juillet 2004, (consulté le 2 septembre 2004) <<http://www.missioneco.org/chine/infopays.asp>>.

L'EXPANSION, « Les Etats-Unis attaquent la Chine à l'OMC », 19 mars 2004, (consulté le 25 mars 2004) <<http://www.lexpansion.com/>>.

GERTZ, Bill, *The China Threat : How the People's Republic Targets America*, Washington, D.C., Regnery Publishing, 2002 (pp.xxiii-280).

GODEMENT, François, « La politique extérieure : pragmatisme et intérêts nationaux », *Questions internationales*, « Dossier : La Chine », La Documentation française, n°6, mars-avril 2004, pp.39-49.

GUIHEUX, Gilles, « Un régime totalitaire en mutation », *Questions internationales*, « Dossier : La Chine », La Documentation française, n°6, mars-avril 2004, pp.8-25.

HOCHRAICH, Diana, « Croissance et contraintes de l'économie chinoise », *Questions internationales*, « Dossier : La Chine », La Documentation française, n°6, mars-avril 2004, pp.79-93.

KURLANTZICK, Joshua, « China : Economic Power, Political Enigma », *The Washington Quarterly*, Summer 2002, vol. 25, no. 3, pp.59-67.

---

LEMOINE, Françoise, *L'Économie chinoise*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003 (123 pages).

LIPPMAN, Thomas W., « Bush Makes Clinton's China Policy an Issue », *Washington Post*, 20 août 1999, p.A9 (également consultable à l'adresse Internet suivante, <<http://www.washingtonpost.com/wp-srv/politics/campaigns/wh2000/stories/chiwan082099.htm>>).

McGIFFERT, Carola, ed., *China in the American Political Imagination*, Washington, D.C., CSIS (Center for Strategic and International Studies), The CSIS Press, coll. "Significant Issues Series", volume 25, n°3, 2003, (xvii-130 pages).

MARTIN, Will, « L'adhésion à l'OMC et les réformes économiques en Chine », *Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.331-346.

MEHLMAN, Bruce, « The Changing Wealth of Nations : Intellectual Property in the Age of Innovation », discours prononcé le 3 mai 2002 à Washington, D.C., (consulté le 9 juin 2004) <[http://www.technology.gov/Speeches/p\\_BPM\\_020503\\_Wealth.htm](http://www.technology.gov/Speeches/p_BPM_020503_Wealth.htm)>.

NICOLAS, Françoise, « L'irrésistible ascension de la Chine en Asie orientale », *Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.269-284.

OMC, « Achèvement des négociations sur l'accèsion de la Chine à l'OMC », 17 septembre 2001, (consulté le 16 juillet 2004) <[http://www.wto.org/french/news\\_f/pres01\\_f/pr243\\_f.htm](http://www.wto.org/french/news_f/pres01_f/pr243_f.htm)>.

*Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.249-346.

POWELL, Colin L., « The Promise of China Trade », *The Washington Post*, 1er juin 2001, (consulté le 1er août 2004) disponible à l'adresse <<http://usinfo.org/USIA/usinfo.state.gov/regional/ea/uschina/powell0601.htm>>.

QIAO Liang et WANG Xiangsui, *La Guerre hors limites*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Bibliothèque Rivages », 1999, 2003 pour la traduction française, 317 pages.

*Questions internationales*, « Dossier : La Chine », La Documentation française, n°6, mars-avril 2004, pp.4-93, (127 pages).

SABBAGH, Daniel, « Les relations sino-américaines depuis la fin de la guerre froide », *Questions internationales*, « Dossier : La Chine », La Documentation française, n°6, mars-avril 2004, pp.59-69.

SACHWALD, Frédérique, « L'émergence de la Chine, menace et opportunité pour les pays avancés », *Politique étrangère*, « Dossier : La Chine dans l'économie mondiale », IFRI (Institut français des relations internationales), n°2, été 2004, pp.253-267.

SACHWALD, Frédérique, *Concurrence par l'innovation et droits de la propriété intellectuelle*, Paris, IFRI (Institut français des relations internationales), coll. « Les Notes de l'IFRI ; Série transatlantique », n°52, décembre 2002.

SERRA, Regina, « La Chine, puissance régionale », *Questions internationales*, « Dossier : La Chine », La Documentation française, n°6, mars-avril 2004, pp.50-58.

SISCI, Francesco, "Land in the Middle – Another China: The Awakened Giant", *Asia Times Online*, October 31, 2002, consulté le 1er août 2004, sur <<http://www.atimes.com>>.

SHEN Dingli, « Emergence d'une diplomatie active », *Le Monde diplomatique*, Octobre 2004, pp.14-15.

SUTTER, Robert, « Why Does China Matter ? », *The Washington Quarterly*, Volume 27, n° 1, Winter 2003-04, pp.75-89.

U.S. Census Bureau, « Trade (Imports, Exports and Trade Balance) with China », (consulté le 17 août 2004) <<http://www.census.gov/foreign-trade/balance/c5700.html>>.

U.S. Census Bureau, « U.S. Exports to China from 1999 to 2003 by 5-digit End-Use Code », Foreign Trade Division, 14 juin 2004, (consulté le 16 août 2004) <<http://www.census.gov/foreign-trade/statistics/product/enduse/exports/c5700.html>>

---

U.S. Department of Commerce, International Trade Administration, « IPR Toolkit », février 2004 (consulté le 20 septembre 2004) <<http://www.usembassy-china.org.cn/ipr/>>.

U.S. Department of State, « Rapport sur le terrorisme dans le monde en 2002 » (extraits), rendu public par le département d'Etat des Etats-Unis le 30 avril 2003, (consulté le 19 août 2004) <<http://usinfo.state.gov/regional/af/security/french/f3050101.htm>>.

U.S. Trade Representative, « 2003 Report to Congress on China's WTO Compliance », 11 décembre 2003, (consulté le 3 septembre 2004) <[http://www.ustr.gov/assets/World\\_Regions/North\\_Asia/China/asset\\_upload\\_file425\\_4313.pdf](http://www.ustr.gov/assets/World_Regions/North_Asia/China/asset_upload_file425_4313.pdf)>.

U.S. Trade Representative, « 2004 National Trade Estimate Report on Foreign Trade Barriers », (consulté le 14 août 2004) <[http://www.ustr.gov/assets/Document\\_Library/Reports\\_Publications/2004/2004\\_National\\_Trade\\_Estimate/2004\\_NTE\\_Report/asset\\_upload\\_file218\\_4743.pdf](http://www.ustr.gov/assets/Document_Library/Reports_Publications/2004/2004_National_Trade_Estimate/2004_NTE_Report/asset_upload_file218_4743.pdf)>.

ZOELLICK, Robert B., « Statement of U.S. Trade Representative Robert B. Zoellick on U.S.-China Trade Relations » , Office of the United States Trade Representative, 28 avril 2004 (consulté le 16 août 2004) <<http://www.ustr.gov/releases/2004/04/2004-04-28-statement-china.pdf>>.